DEMANDE D'AUTORISATION D'OUVRIR



UN DEBIT DE BOISSONS TEMPORAIRE

Commune de PEAULE Département du MORBIHAN

Monsieur le Maire,	
Je soussigné(e)	
Fonction	
Adresse	
Ai l'honneur de solliciter, c	onformément aux dispositions de l'article L.48 du Code des
Débits de Boissons (décret	du 8 février 1955), l'autorisation d'ouvrir un débit de boissons
temporaire à PÉAULE,	
Dυ	à h
Αυ	à h
à l'occasion de	

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées par la Mairie de Péaule afin de gérer les demandes d'autorisations d'ouvrir un débit de boissons temporaire. La base légale du traitement est une obligation légale. Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : le Service Accueil et Administration de la mairie de Péaule. Elles seront conservées pour une durée de l'an. Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Consultez le site cnil. Ir pour plus d'informations sur vos droits. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter le délégué à l'adresse suivante : dpd@cdg56.fr. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

A Péaule, le Signature